



8 mars pour l'égalité des droits

PORTER CET ENGAGEMENT TOUTE L'ANNÉE

RETOUR SUR LES CHIFFRES
DES INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES

Travail dominical et horaires atypiques : choisis ou subis, exigeons des garanties !

Les milliers de la Culture sont soumis à des horaires contraignants :
travail du samedi et du dimanche, jours fériés, travail de nuit,
horaires fractionnés, astreintes, heures extraordinaires... Ces
horaires ont des conséquences sur la vie privée, générant
particulièrement des tensions en situation conjugale et
mettent parfois en danger la santé et la sécurité des agents.e.s.
C'est pourquoi nous réclamons des mesures fortes pour
améliorer l'articulation vie professionnelle-vie privée, une
préférence primant les risques liés à ces contraintes et la
mise à jour de la charte sociale pour les entreprises
culturalières.

Pour un plan égalité femmes/hommes à la BnF

Demandées depuis plusieurs années par les organisations
syndicales, des négociations en vue d'un plan
commenceront en 2026. La CGT BnF soutient l'ajout d'un
axe spécifique à la santé des femmes et des personnes
marginalisées et revendique des mesures concrètes pour
l'amélioration des conditions de travail et l'obtention de
meilleurs droits.

72%

des femmes à la
charge de famille

40%

des femmes à
responsabilité parentale
isolées

58%

des femmes
responsables de
charges de famille

26%

des femmes à la
charge de famille
à temps partiel

Organisations de
syndicats et de
solidarité



11H Village Féministe - Stalingrad
14H Départ de la manifestation



Les femmes gagnent en moyenne **22 %** de moins que les hommes
80 % des emplois à **temps partiel** sont occupés par des femmes



- En équivalent temps plein :
- 10 % de moins que les hommes dans la fonction publique **hospitalière**
 - 12 % de moins dans la fonction publique **d'Etat**
 - 7 % de moins dans la fonction publique **municipale**

Le passage à temps partiel après une **naissance** est **10 fois** plus fréquent pour les mères que pour les pères



80 % des personnes en situation de **pauvreté** tout en ayant un emploi : ont des femmes



95 % des **secrétaires** sont des femmes,
94 % des **aides à domicile**,
10 % des **aides-soignantes**...



L'**écart de revenu** du travail entre les hommes et les femmes est de **30 %** en incluant les personnes qui ne sont pas en emploi

6 personnes sur 10



au Smic sont des femmes



Les femmes perçoivent une **pension de retraite** inférieure de **30 %** à celle des hommes